LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 21 AVRIL, 1910. NNUMERO 29

EN TROIS ANS 10,000 CANADIENS-FRANCAIS IMMIGRENT EN SASKATCHEWAN

Une lettre intéressante de M. l'abbé Gravel fixe la population totale de langue française de Saskatchewan à environ 30,000

M. l'abbé L. P. Gravel, missionnaire colonisateur en Saskatchewan, vient d'adresser à S. G. Mgr l'Archevêque de St. Boniface une lettre lui rendant compte de son oeuvre colonisatrice.

Il ressort de cette lettre que M. l'abbé Gravel, secondé par plusieurs prêtres venus de France ou de province de Québec, a accompli une oeuvre admirable; dans le sud de la province, depuis trois années.

A cette lettre est annexée une liste de noms des colons de langue française venus s'établir dans la région de Moose Jaw depuis trois ans.

Cette liste, qui constitue un document d'une grande valeur couvre 52 pages de papier grand format.

Dix sept paroisses françaises sont en formation dans le seul district de Moose Jaw et de nombreuses écoles séparées y sont déjà établies.

Les "Cloches de St. Boniface" commentant cette lettre ajoutent:

"Il y a tout lieu d'espérer que les colons français de ces centres bien organisés conserveront leur foi et leur langue, surtout depuis qu'il est officiellement admis à Régina que la langue française n'est pas une langue étrangère et que son enseignement n'est pas sujet aux règlements, du Département de l'Instruction Publique, concernant l'enseignement des langues étrangères. Nous appuyons cette importante déclaration sur un document officiel."

Voici le contenu de la lettre de M. l'abbé Gravel à Mgr Langevin:

Monseigneur,

Vous trouverez ci-annexée copie de mon rapport pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1910, que j'envoie au Département de l'Intérieur. Vous trouverez aussi les noms de 2000 propriétaires ou détenteurs de 320 acres de terre, tous établis dans le district des terres de la Couronne connu sous le nom de "District de Moose-Jaw."

Je ferai remarquer à Votre Grandeur que ce district exclut celui de Régina, celui de Weyburn, celui d'Estevan, et ne comprend que cette partie de la Saskatchewan sud, bornée au nord par le C. P. R. au sud par le Montana, à l'est par le rang 26 à l'ouest du 2ième Méridien, et bornée à l'ouest par le rang 30 à l'ouest du 4ième Méridien.

Je n'hésite pas à porter à 5 le nombre des membres de chaque famille canadienne, car, bien qu'il y ait plusieurs jeunes gens qui ne sont pas mariés et qui cependant sont détenteurs ou propriétaires, il y a cependant des familles où l'on compte de 12 à 17 enfants. Et comme nous ne comprenons pas non plus parmi ces détenteurs de homesteads ou propriétaires, les Canadiens qui habitent les villes et qui, à Moose Jaw par exemple, se chiffrent déjà à une cinquantaine de personnes au moins, je n'hésite pas, dis-je, à dire que le nombre de 5 personnes forme la moyenne de chaque famille. Dans le seul district de Moose Jaw, nous serions donc 10,000 Canadiens-français, ce qui, n'est-ce pas, semble une révélation, surtout lorsque nous considérons qu'un travail d'organisation sérieux, parmi les nôtres dans cette partie de la province, n'a été effectivement commencé qu'il y a trois ans.

J'ai toutes les raisons de croire qu'un recensement des Canadiens dans les districts de Régina, Qu'Appelle, dans les environs de Wolseley, Montmartre, Forget, et aussi dans la région de Weyburn, d'Estevan, de Bourassa, de Bienfait, devrait porter le nombre des Canadiens dans ces districts à au moins cinq mille 5,000 soit un total de 15,000 Canadiens-français dans le sud de la Saskatchewan, — chose qui ne peut pas être réfutée, car vous trouverez ci-annexés les noms des propriétaires ou détenteurs de 320 acres de terre, avec leur localité exacte. Mettons 15,000 dans le nord, car le nord est établi depuis 25 à 30 ans et a toujours été considéré beaucoup plus populeux que le sud, même j'oserais dire que toute la population Canadienne-française de la Saskatchewan était censée vivre dans le nord. Estimant cette population égale à celle du sud, nous arrivons à un total d'au delà 30,000 Canadiens-français dans la Province de Saskatchewan.

Le recensement de la Province, pris en mai 1909, donne trois cent et quelques milles de population dans la province; nous serions donc plus forts que les Canadiens-français d'Ontario qui forment, comme nous, un dixième de la population, parce que, exerçant à peu près tous le même métier, celui d'agriculteur, nous combattons sur le même terrain avec les autres races, et, étant au commencement de l'établissement de la province en gouvernement autonome, les carrières sont ouvertes pour tout le monde indistinctement.

Je vous prie, Monseigneur, de lire mon rapport et vous pourrez vous convaincre vous-même du travail qui a été fait dans cette partie du diocèse que vous administrez, je me plais à le signaler, avec tout le zèle, joint au patriotisme d'un Archevêque qui a à coeur avant tout l'extension du royaume de Dieu et aussi la grandeur de la patrie canadienne.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

L. P. GRAVEL,
Missionnaire Colonisateur.

ST PAUL, Alta.

Les colons nous arrivent en grand nombre depuis la réouverture de la belle saison.

La plupart se dirigent vers Bonnyville, (Moose Lake).

M. Em. Cloutier en a placé vingt-cinq sur des homesteads au cours du même voyage.

Tous ces nouveaux venus sont de la rivière St. Jean, Nouveau-Brunswick.

Voici quelques noms de nos compatriotes arrivés dernièrement:

M. Maxime Levasseur; Alexis Levasseur et ses trois fils; Cyprien Michaud et ses deux fils; M. et Mme Daigle et leurs enfants, MM. l'Abbé, W. Cyr et J. Vien.

MM. Fontaine et Léonard, venant des Etats-Unis se sont installés à proximité de St. Paul sur d'excellentes terres.

Qu'aucun de nos compatriotes ne craigne de venir à St. Paul. Nous avons de la terre pour placer encore 300 familles dans la région au nord d'ici.

Notre région est l'une des meilleures pour se livrer à la culture et à l'élevage.

Nous avons eu plusieurs jolis mariages depuis Pâques, entre autres ceux de M. Jos. Gagnon télégraphiste, avec Melle Limoge, de St. Vincent et de M. Emile Cloutier avec Melle Eléonard Fortier, de Lafond.

Les heureux mariés sont partis en voyage de noce.

M. N. Pomerleau, de St. Marie Beauce, est arrivé depuis peu parmi nous et travaille au magasin de la Cie Mercantile.

MM. Létourneau et Cyr sont revenus d'un voyage d'affaires à Edmonton.

Nous apprenons que M. Thos. Lessard est retenu à la chambre par une légère indisposition.

BONNYVILLE, Alta.

Les fêtes de Pâques ont été particulièrement belles cette année dans notre paroisse, elles ont même dépassé toutes les attentes. Un bon choeur de chant faisait retentir d'acents inconnus notre église ornée avec goût. Un orgue acheté par M. le Curé lui-même fut inauguré en cette circonstance.

A la dernière assemblée générale de la Société St. Jean Baptiste, l'assistance était nombreuse et très animée.

Par l'initiative de la Société, des réparations urgentes et nécessaires ont été faites dans un chemin très fréquenté; puis des dispositions ont été prises pour accueillir les nouveau colons. Ceux-ci pourront recevoir dans notre paroisse en plus d'une cordiale hospitalité tous les services que nous serons heureux de leur donner et nous croyons qu'ils pourront être satisfaits.

Le Rév. M. Bonny a fait une conférence pratique et très appréciée sur les moyens de réussir. Avec sa force de conviction ordinaire et son expérience des choses, le conférencier a fait ressortir les avantages du travail, joint à l'action énergique et à l'initiative. Il a terminé par une exhortation à la patience qui sait attendre les occasions et les fait naître au besoin, en indiquant les secrets, qu'on oublie trop souvent, de triompher dans la lutte pour la vie.

Les nouveaux arrivants sont déjà nombreux et d'autres groupes sont prochainement attendus. Dès qu'ils seront installés, nous donnerons les noms de ces colons; ces nouvelles seront agréables aux familles dont ils sont séparés et seront un encouragement pour tous ceux qui désirent venir ici tenter la fortune.

M. Nap. Ostigny, notre estimé concitoyen a été nommé notaire public. Nous sommes heureux de cette nomination et nous adressons au titulaire nos félicitations.

UN DEUXIEME CONTINGENT ARRIVE A PRINCE ALBERT

Près de 650 Canadiens-français arrivent à Prince Albert à bord d'un train spécial du G. T. P.

Prince Albert, Sask. — Un train spécial du Grand Tronc est arrivé ce matin à 3 heures 30 amenant 633 immigrants canadiens-français sous la conduite de M. l'abbé Bérubé.

Ce train, composé de onze wagons, est le premier convoi du Grand Tronc qui parvienne à Prince Albert.

Il y avait foule à la gare, à l'arrivée des immigrants, et M. l'abbé Bérubé a reçu des félicitations sur leur bonne mine. Deux fonctionnaires du Département de l'immigration étaient arrivés hier et tout était prêt pour recevoir les femmes et les enfants, qui forment la plus grande partie du nouveau contingent. Après la descente du train, on a photographié le groupe; puis, M. l'abbé Bérubé a fait un discours qui a été très écouté. Il a parlé éloquemment des avantages de la province où les nouveaux colons viennent se fixer, et les a engagés à démontrer, dans le Grand-Ouest, que les Canadiens-français sont les meilleurs citoyens que l'on puisse trouver, et à faire de leur colonie la plus prospère qui soit dans la Saskatchewan.

Presque tous ces immigrants sont des Canadiens-français rapatriés; ils viennent pour la plupart des fabriques de la Nouvelle-Angleterre, et ils arrivent au moment opportun où, l'on appréhende la rareté de la main-d'oeuvre. Ils feront demain une excursion d'exploration. Quelques-uns iront à Shelbrook, mais la majorité se fixera probablement près du ranch Morin, au nord de Prince Albert, à quelque quatorze milles d'une colonie de plus de 800 Canadiens-français.

La Chambre de commerce avait envoyé son président, M. le juge McGuire et M. H. C. Hamelin au-devant des immigrants, à Warman, pour qu'ils se missent à leur disposition.

NOS COMPATRIOTES A VONDA

D'intéressants détails sur l'arrivée des nouveaux colons. M. l'abbé Bérubé annonce que 25,000 Canadiens-français viendront cette année dans l'Ouest.

Vonda, 19. — Vonda est devenue plus que jamais, ce printemps, le "Mecca" des Canadiens-français. Depuis le 15 mars pas un jour ne se passe sans que nous voyions arriver, à pleins wagons, des compatriotes qui viennent se fixer parmi nous.

De Portland, Orégon, nous est arrivé M. Caillouette. MM. Noël Dion et T. Montcalm, viennent des Dakotas.

Tous les Etats de l'est sont représentés parmi les nouveaux venus. Samedi, M. Laroche, en compagnie de 4 amis, est arrivé de Pawtuckett, R. I. La vieille province de Québec nous envoie des colons de Portneuf, de la Beauce, de Montréal, de St. Jérôme, de Lévis, etc., etc.

Il va sans dire qu'au fur et à mesure de leur arrivée les colons s'installent, soit, sur des homesteads, soit sur des terres achetées des compagnies.

Le plus gros contingent de colons, venus expressément pour Vonda, est celui du 3 avril qu'accompagnait notre curé, le rév. M. Bérubé.

Les citoyens de Vonda, anglais et français, protestants comme catholiques, ont voulu démontrer à cette occasion, à notre pasteur, combien ils apprécient ses efforts fructueux pour coloniser Vonda et ses environs.

Au nombre de plus de 500, accompagnés de la fanfare et d'un détachement de la Police Montée, ils sont allés attendre les nouveaux venus à la gare. L'accueil fut des plus cordiaux, puis M. l'abbé Bérubé fut conduit en voiture, et escorté de la fanfare et de la Police Montée, à la Mairie.

Le cérémonie de réception qui se déroula en ce dernier endroit fut très réussie.

Un choeur, sous l'habile direction de M. Lalonde, chanta avec enthousiasme le chant national: "O Canada" puis M. le Dr Doiron lut une éloquente adresse de bienvenue.

Le docteur Doiron déclara aux nouveaux venus que les anciens colons pouvaient avec plaisir attester que les promesses faites par M. l'abbé Bérubé pour les décider à venir à Vonda, étaient de tous points réalisables, et qu'ils pouvaient entièrement se fier à ses renseignements.

Après lecture de l'adresse, M. le Curé répondit en termes chaleureux qu'il ne s'attendait pas à une réception triomphale, telle que ses paroissiens lui réservaient et qu'il en était profondément ému.

M. l'abbé Bérubé se déclara heureux de se retrouver à Vonda, il annonça que pas moins de 25,000 compatriotes viendraient dans l'Ouest cette année, un grand nombre d'entre eux venant des villes manufacturières de l'est américain.

Le maire de Vonda, le député provincial du comté et notre vicaire prirent tour à tour la parole.

M. Amédée Gauthier, au nom des anciens colons, souhaita la bienvenue aux immigrants en leur disant que par le fait d'être venus à Vonda, ils se trouvaient transportés dans une des vieilles paroisses de la province de Québec, réorganisée dans les vastes plaines de la Saskatchewan où ils étaient certains de trouver le confort et la prospérité avec la liberté pleine et entière de pratiquer leur religion.

M. Gauthier déclara aux nouveaux colons qu'ils avaient toutes facilités pour faire enseigner notre langue et notre religion à leurs enfants, et cela dans les écoles même recevant l'octroi du gouvernement provincial.

Après quelques paroles du R. P. Perron, qui accompagnait M. l'abbé Bérubé, la foule chanta le "Dieu sauve le roi."

Le 12 avril, 500 autres colons canadiens-français arrivaient ici en route pour la rivière Shell. Après un arrêt de 2 heures à Vonda, ils sont repartis pour Prince-Albert, d'où ils ont gagné les nouvelles colonies fondées par M. l'abbé Bérubé.

On remarquait parmi les nouveaux colons, trois médecins, un pharmacien, deux instituteurs et deux marchands.

On nous dit que le C. N. R. n'ayant pas encore terminé sa ligne jusqu'au Mount Nebo, il y eut quelques difficultés dans le transbordement des voyageurs.

La parfaite organisation des nouvelles colonies assure d'avance un grand succès à la tentative de colonisation en masse de notre curé.

Dimanche, nous étions heureux d'entendre à nouveau, à l'église, la belle voix de M. Pierre Roy, ex-maître de chapelle de St. Georges, Beauce. M. Roy est arrivé avec sa famille pour s'installer sur des terres qu'il a achetées au nord de Vonda.

M. Roy possède une superbe propriété de 1200 acres dont il est légitimement orgueilleux.

LE CANAL DE PANAMA

D'intéressants détails sur l'état actuel des travaux.

Le canal de Panama intéresse tout particulièrement les cultivateurs d'Alberta car il constitue une importante partie de la "route de l'Ouest." qui doit être utilisée dans un avenir prochain pour le transport en Europe des récoltes des fermes d'Alberta via Vancouver.

Nous croyons donc intéresser en donnant ici quelques détails sur l'état actuel de cette gigantesque entreprise qui à bien des points de vue aura une répercussion considérable sur le commerce du monde lorsqu'elle sera terminée.

Ces détails sont fournis par M. Barré-Pousignan, chargé d'affaires de France à Panama.

D'après les prévisions des services techniques, le canal doit être livré à la navigation le 1er janvier 1915, c'est-à-dire exactement dans cinq ans.

Or, le niveau normal du fond du canal est atteint dans plusieurs sections. Le travail d'excavation le plus important qui reste à faire est à la Culebra, où les deux tiers à peu près sont achevés. Le troisième tiers représente environ deux ans de travail.

L'installation des écluses monumentales qui doivent fermer le lac intérieur de près de 22,000 hectares qui s'étendra de Gratun à la Culebra, est commencée depuis plusieurs mois et la construction des planchers et murs en béton se poursuit avec une rapidité incroyable. Cette partie de l'oeuvre a été précédée de travaux préparatoires très importants, comme l'installation d'une immense usine électrique, de quais sur l'ancien canal français pour le déchargement du matériel, d'une fabrique pour la préparation automatique du béton, de transbordeurs aériens pour la mise en place du béton, etc., etc., le tout fonctionnant à l'électricité.

Les écluses ayant à résister non seulement à la poussée latérale des eaux du lac, mais encore à une poussée verticale de ces mêmes eaux infiltrées dans le sol, sont, pour ainsi dire, clouées et scellées à celui-ci par des rails cimentés et rejoints à l'armature des écluses. Tous ces travaux avancent rapidement, et chaque mois, chaque semaine, on peut constater cette activité.

Le personnel employé sur les divers chantiers est de 35,000 hommes environ, parmi lesquels la mortalité ne dépasse pas 18 à 19 pour mille, grâce aux mesures d'hygiène prises par le service sanitaire avec une rigueur qu'on ne saurait qu'approuver, et aux sommes considérables que le gouvernement américain a dépensées et dépense encore pour assainir la zone du canal et supprimer particulièrement les moustiques.

Les dépenses faites jusqu'à présent, en y comprenant la somme de 40 millions de dollars payée à la Compagnie française, s'élevait au 30 juin 1908 à près de 145 millions de dollars. Le budget annuel étant évalué à plus de 30 millions de dollars, le total serait donc actuellement de 175 millions, soit bien près du premier milliard de francs. Restent donc à dépenser environ 40 millions de dollars annuellement jusqu'à la conclusion des travaux.

Dans les chiffres fournis au 30 juin 1908, le service de santé et d'hygiène avait absorbé, depuis le début des travaux, 6,295,910 dollars, celui de la construction proprement dite du canal 30,104,095 dollars. Le reste concernait l'administration civile de la zone, les travaux du chemin de fer, l'achat de matériel d'excavation ou de voie ferrée, la construction des immeubles de la Commission pour le logement de ses employés ou l'installation de ses services.

"Je ne saurais trop conseiller à nos ingénieurs et à nos touristes qui ne craignent pas une excursion aussi longue, écrit le chargé d'affaires français, en terminant, de venir se rendre compte, par eux-mêmes, de l'importance et de l'intérêt de ces immenses travaux.

"Le canal achevé, la traversée de Colon, à Panama sur une distance de 72 kilomètres occupera une dizaine d'heures au milieu d'un décor féérique."

L'ENQUETE DE LA COMMISSION ROYALE

Départ de MM. Minty et Clarke—Déposition de MM. Cornwall et Wadell.—La voie de l'A. & G. W. R. supérieure, comme construction, aux spécifications du contrat.—Les tyrannies de M. Bennett

La reprise des sessions de la Commission royale a été marquée par un incident tout à fait inattendu et qui apportera sans doute une entrave assez considérable aux travaux de l'enquête.

MM. Clarke et Minty, deux des principaux promoteurs de la Cie A. & G. W. R. qui étaient assignés à comparaître devant la commission royale, sont brusquement repartis pour Winnipeg.

Suivant les déclarations faites par M. Robson, avocat-conseil de MM. Clarke et Minty, cette décision de ne pas déposer à l'enquête aurait été prise par les promoteurs de l'A. & G. W. R. afin que M. Hawes qui leur a intenté une action en dommages ne puisse s'aider des déclarations faites par MM. Minty et Clark pour leur causer un préjudice lorsque cette action viendra en cour.

MM. Clarke et Minty, en refusant de faire leur déposition, n'ont qu'imité l'exemple de MM. Boyle et Bennett qui ont déclaré nettement lorsqu'ils ont été appelés à déposer qu'ils ne se croyaient pas obligés de dire tout ce qu'ils connaissaient sur l'affaire de l'A. & G. W. R., pas plus que de remettre tous les documents en leur possession.

M. Minty, qui avait commencé sa déposition, a déclaré que si la Commission voulait se transporter à Winnipeg il se soumettrait volontiers à son interrogatoire dans cette dernière ville.

Quelques journaux croient que la Commission irait enquêter à Winnipeg, puis de là à Toronto. En tous cas sa session en Alberta ne semble pas devoir être très longue.

Parmi les premiers témoins entendus la semaine dernière, citons MM. Cushing, Wadell et Cornwall, député de la rivière La Paix.

L'examen contradictoire de M. Wadell, fait par M. Bennett, a attiré à ce dernier les sévères remontrances du Juge Harvey pour la brutalité de ses procédés.

A la séance de jeudi M. Walsh, premier conseil de la commission a critiqué sévèrement la conduite de MM. Clarke et Minty, particulièrement celle de M. Minty, qui avait commencé sa déposition lorsqu'il partit pour Winnipeg.

M. Cornwall fut ensuite appelé. Le député de la rivière La Paix fit un récit complet de son séjour dans le Nord, depuis 1898, époque à laquelle il était trappeur, jusqu'à son élection comme député, l'an dernier.

M. Cornwall fut un des principaux promoteurs de la Cie Athabasca Ry., en 1906. Il essaya vainement d'obtenir, à cette époque, une garantie provinciale pour la construction d'une voie ferrée desservant la région du nord. Il échoua pareillement en cherchant à lever des fonds à Ottawa pour mener à bien cette entreprise. M. Haws qui se rendit vers la même époque en Angleterre pour effectuer une semblable tentative en faveur de l'Athabasca Ry. ne fut pas plus heureux.

M. Cornwall céda alors les intérêts qu'il avait dans ce syndicat, à M. Clarke, moyennant que celui-ci verserait $25,000 dans la Cie de navigation fluviale dont le député de la rivière la Paix est un des principaux directeurs.

Interrogé contradictoirement par M. Bennett, M. Cornwall occupa le banc des témoins, vendredi et samedi. Sa déposition fort longue et d'une clarté remarquable indique nettement qu'il ne possède aucun intérêt dans la compagnie actuelle du chemin de fer du Fort McMurray.

La journée de lundi a été consacrée à un nouvel examen du Dr Waddell, ingénieur en chef de la Cie A. & G. W. R.

Le Dr Wadell, qui est un ingénieur de grand talent, a déclaré que le tronçon de la ligne de l'A. & G. W. R. déjà construit, l'a été d'une façon supérieure aux spécifications contenues dans le contrat.

Le gouvernement n'avait consenti à garantir les actions de la compagnie qu'en autant que celle-ci établirait sa ligne sur le modèle de celles du C. N. R., or l'ingénieur en chef de l'A. & G. W. R. expliqua que des matériaux d'une qualité supérieure à ceux employés par le C. N. R. ont été commandés.

"Ma réputation est en jeu, a déclaré M. Wadell et pour rien au monde je consentirais à construire une ligne défectueuse. On nous a demandé de construire selon les spécifications du C. N. R., j'ai fait mieux."

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

La Maison de Burgau

No. 15

Sir Bear et moi nous nous en tirerons comme nous pourrons. Malcolm entrera comme clerc dans une maison de la cité. Il épousera une riche héritière bourgeoise et deviendra un bon commerçant.

Malcolm bondit sous l'éperon. Les conseils ravivaient en lui une blessure secrète.

...Bien entendu, Malcolm, vous ne pouvez plus avoir d'aristocratiques prétentions et, quand vous n'aurez que votre nom à vendre, il s'agira surtout de le vendre cher, cher sans vous inquiéter du flacon auquel vous servirez d'étiquette.

Mais ni Josiah ni son père n'avaient l'air abattu. Il y avait en eux les symptômes précurseurs d'une grande bataille et non les signes d'irritantes défaites qui hérissaient l'humeur des autres. A travers l'étroite fente de ses paupières, le regard de Josiah brillait comme une mince lame d'acier froide et étincelante. Le nez de sir Bear frémissait et s'allongeait, se courbait comme un bec d'oiseau de proie. Sir Bear respirait avec force, humant quelque odeur lointaine, quelque fumet de haut goût dont la vapeur capiteuse amenait le sang au cou du baronnet.

Malgré leur silence apparent, sir Bear et Josiah avaient dû échanger quelques communications mystérieuses, ils étaient évidemment d'accord comme deux infaillibles limiers lancés en trombe sur le même pied.

Leurs compagnons qui, sous des dehors plus frustes, ne manquaient pas de perspicacité s'en aperçurent, car Malcolm et Franck s'écrièrent en même temps :

—Si vous avez un moyen, dites-le.

Oui, Josiah et sir Bear avaient un moyen, mais ils ne pouvaient le dire que tout bas, même les brins d'herbe et les genêts de la lande devenaient de dangereux confidents.

Les cinq hommes s'étaient arrêtés ; ils tinrent un conciliabule bref, aux paroles furtives à peine articulées.

Puis ils se remirent en marche. Ils s'avançaient perdus dans leurs réflexions, mais les choses qui les entouraient et qu'ils ne regardaient pas étaient déjà transformées pour eux, la lande n'était plus la même, plus le même non plus le ciel au lourd écroulement de nuages.

—Mais lui, fit Jack, lui, voudra-t-il?...

Josiah haussa les épaules. Sir Bear répondit nettement :

Jean fera absolument ce qu'on lui dira... à condition, ajouta-t-il souriant presque, que ce ne soit pas Josiah qui le lui dise. Et encore....

—Oui, et encore... firent Malcolm et Jack avec un dédain où n'entrait point de pitié.

—Il est vrai, dit Josiah d'un ton méditatif, que nous n'aurons plus tard que deux cent mille francs ; mais ce qui est surtout à considérer, c'est que d'ici là les revenus nous appartiendront et qu'ils sont considérables. Quelques années d'une administration habile augmenteront singulièrement notre part sans que Jean manque de rien, je vous prie de le croire. Il y a des risques, mais si nous ne risquions rien, où serait notre mérite? Il faut savoir aventurer un vaisseau pour sauver la flotte. Nous déclarerons l'état de Jean en temps opportun, nous nous arrangerons pour qu'on le laisse sous notre garde. Tout simple, voyez-vous.

C'était si simple que cela les étourdissait un peu.

—Pour le mariage, le vieux Clenman en passera par où l'on voudra, fit Jack comme s'il pesait le pour et le contre d'une main déjà expérimentée.

—Naturellement. Du reste, le chemin de Clenman ne sera pas trop étroit ni rocailleux. Il suffira au révérend d'avoir un peu de sang-froid et de ne pas trop ouvrir les yeux pour s'en tirer à merveille. Or, vous savez que nous avons de quoi les lui fermer complètement s'il en était besoin, mais un atome de complaisance fera l'affaire. Il est inutile que Harry connaisse le testament de lord Archibald.

—Pauvre Harry! soupirèrent les autres, demi-compatissants, demi-railleurs.

—Oh! il ne trouvera pas mauvais qu'on donne à Jean une bonne société.

...Tenez, Josiah, vous ne valez pas le diable! fit Franc, entraîné par l'impulsion d'une conviction irrésistoble.

...Eh! risposta fougueusement Malcolm, que deviendriez-vous sans Josiah qui ne vaut pas le diable, vous, Francis de Burgau, sans le sou et perdu de dettes, qui ne savez que monter à cheval et chasser ? Allez-vous donc chercher fortune quand on aura mis Blackhorn à l'enchère. Puisque vous n'avez pas de cervelle comme Josiah et que vous ne pouvez être qu'un outil, soyez au moins un outil sûr et solide.

Franck ne regimba point sous cette algarade : Malcolm entrait dans les nouveaux projets avec une ardeur sombre et aveugle comme s'il se ruait vers la vie, brisant les dernières hésitations, communiquant aux esprits plus prudents que le sien un ressort, un élan, dont Josiah et sir Bear manquaient rarement, à vrai dire.

...Mais, aurons-nous le temps? dit Jack. Il faudra nous presser avant que cette affaire d'Irlande nous tombe sur les bras et nous paralyse,

...Oh! fit sir Bear, le danger d'arrestation n'était pas à beaucoup près aussi menaçant pour votre cousin que pour Patrice O'Hara.

Et ils oublièrent leurs propres soucis, paraît-il, car ils ne s'entretinrent plus que de Patrice O'Hara et de sa fille,

...Je vous avais bien prévenus que, dans une situation telle que la nôtre, il faut avoir des gens dans sa main, fit sir Bear d'un ton paternel et grondeur. Mais vous ne vouliez rien entendre. Nous avions besoin d'une gouvernante sur laquelle nous avons prise afin que si une malchance, à laquelle je ne croyais guère, lui apprenait quelque chose... Et le hasard nous envoie Monique O'Hara. J'ai vu tout de suite le parti à tirer d'elle... non comme gouvernante, cela ne valait certes pas la peine que nous nous occupions de son père, mais comme soeur de charité, comme gardienne de Jean plus tard, puisque le vieux Jacob était au bout et nous paraissait à bon droit impossible à remplacer. Débarrassons-nous du père, disiez-vous quand le marché a été conclu avec la jeune fille. Et quelle action aurions-nous aujourd'hui sur elle si son père était en prison ou pendu ? Nous n'avions pas à livrer Patrice O'Hara pour ajouter à notre réputation de dévouement à la couronne. Quand Monique O'Hara sera libre,—nous sommes bons parents et tâcherons, pour l'amour de Jean, que ce soit le plus tard possible, —rien ne nous empêchera de la récompenser,,,

—Oui, dit Josiah, en l'épousant, par exemple.

—Pas moi ! firent ses trois frères avec le plus sincère entrain.

—Moi peut-être, dit Josiah.

Il s'assoupit sur cette bonne pensée et n'ouvrit plus la bouche jusqu'à Blackhorn.

Monique était dans une petite pièce où elle donnait quelquefois les leçons de Jessy quand sir Bear demanda à la gouvernante de sa fille un instant d'entretien.

Rien qu'à la façon soigneuse dont il ferma la porte, Monique comprit qu'il allait lui parler de son père, et le coeur toujours alarmé de la jeune fille bondit plus fort sous l'excitation d'une terreur inavouée.

Sir Bear donna à Monique des nouvelles de Patrice O'Hara qu'il venait de voir lui-même.

—Oui, j'ai profité d'une absence du petit berger pour porter à M. O'Hara le prix de son passage ; vous savez qu'il s'embarquera bientôt et qu'il veut d'abord passer en Irlande. Je lui ai laissé l'argent et il n'aura pas à vous compromettre en se montrant dans ces parages. Le moment venu il gagnera aisément Burn et de là.., Mais c'est alors que le danger commencera pour lui. Il est prudent et les fonds dont il est suffisamment pourvu l'aideront à,..

Elle l'interrompit, touchée jusqu'aux larmes par cette générosité. Elle dit d'une voix émue :

—Je n'ai point encore gagné cet argent que vous avancez à mon père. Et quand j'atteindrai le terme de mon engagement avec vous, je ne serai pas quitte davantage, car rien de ce que je pourrai faire pour vous n'égalera ce que vous faites. Cette idée m'est parfois pénible.

—Puisque vous envisagez la chose à ce point de vue, dit sir Bear de son air le plus sec et le plus froid, je n'aurai nulle difficulté à vous dire ce que nous attendons de vous. Quand vous êtes entrée à Blackhorn, nous n'avions besoin que d'une gouvernante pour ma fille, nous nous sommes donc contentés de vos services comme gouvernante. Maintenant, les circonstances sont changées, il nous est donné de mettre à l'épreuve cette reconnaissance que vous exprimez.

Elle l'écoutait, la tête levée, les yeux un peu brillants. Comme elle était belle dans sa fraîche jeunesse, cette fière et pure Monique, au corps élancé, à la sombre chevelure semée d'éclairs aux yeux bleus limpides !... holocauste royal à offrir en pâture au minotaure affamé, au sombre destin qui la guettait !

—Il faut dire, reprit sir Bear, que cette épreuve ne sera pas inutile ; qu'elle sauvegardera votre avenir, qu'elle vous mettra pour toujours à l'abri de la situation précaire et dépendante à laquelle vous êtes forcément destinée, il s'agit d'un mariage.

(A suivre.)



CHRONIQUE

La Terre qui meurt.

Nous nous promenions, hier, sur la crête du côteau qui longe "la terre," s'abaisse sous un taillis de saules nains, se relève, s'arrondit, se courbe pour former un vallon, que j'ai baptisé, pour moi, "Val-Soleil."

En face de nous, très loin, c'était ... j'allais écrire la civilisation, avec les larges nappes de drap d'or des chaumes imperceptiblement rayés par les premiers sillons, les maisons petites comme des joujoux d'enfants et les poteaux téléphoniques que nous nous plaisions à imaginer, pendant que les rosiers sauvages griffaient mes jupes et que vous jetiez imprudemment vos allumettes demi-éteintes parmi les broussailles que nous retournerons cet été. Tout naturellement, dans ce décor, nous parlions de la terre, la grande méprisée, qu'une récente et triste statistique vient de mettre au rang d'actualité. J'ai le vague souvenir d'avoir cotoyé le lyrisme en défendant une cause qui m'est chère et vous avez sans vergogne, usé des droits de notre vieille amitié, pour m'accabler de vos moqueries. Je n'éprouve nul respect humain de cet enthousiasme d'hier, la preuve en est que je voudrais reproduire, mot à mot, notre conversation.

La terre se meurt par l'abandon lent et progressif des bras qui sont nécessaires à sa vie. Cette année, on a compté par centaines, en Province de Québec, les désertions terriennes et le problème pour les années prochaines se dresse angoissant. Où s'en vont les déserteurs de la glèbe? Vers le rêve de liberté qu'ils espèrent réaliser à la ville, dans le bagne de l'usine. On demeure stupéfait devant une telle conception de ce bien que l'on dit suprême et dont on éprouve parfois le besoin de se donner une preuve sensible par une large aspiration. Où respireront-ils l'air pur qui chante la liberté, les larges horizons, le droit d'être soi, de relever d'un seul Maître?

...Tous, m'avez-vous dit, ne peuvent s'élever à ce point de vue philosophique. Ils comparent la somme de travail et la somme des recettes. La presque misère ici, là-bas...

...Là-bas, la vraie misère, la misère laide, crapuleuse, avec l'alcoolisme pour les hommes, l'abaissement du sens moral chez les femmes, et l'éducation de la rue pour les enfants. A la campagne on peut être pauvre; à la ville, on est misérable. Votre première objection est plus juste, et là, à mon humble avis, se trouverait le remède; mais voyez-vous, il faudrait lutter contre un préjugé, le préjugé que vous avez, tous, gens de la ville, contre la campagne et les travailleurs de la terre et qui, insidieusement, s'est infiltré dans le cerveau du paysan lui-même, l'a rabaissé à ses propres yeux et lui a fait désirer pour ses enfants un métier moins méprisé. Ne protestez pas! Il ne faudrait pas avoir vu des gens, vous estimant intellectuellement à peu près de leur niveau, s'étonner de ce que vous puissiez vivre dans la solitude, donner du grain aux poules et demeurer un an sans fouler l'asphalte. "Vous aimez la vie de campagne, vraiment? sans pose?"... Ce genre de pose existe, paraît-il? Je ne l'ai jamais rencontré. La vie à la campagne demande plus de sincérité qu'aucune autre et, par compensation, c'est là, je crois, qu'il est le plus facile d'atteindre cette sincérité. Tout est simple, tout est vrai: les sentiments se calquent sur la nature; rien n'est passion, rien n'est mensonge: on a l'impression d'écouler sa vie, minute à minute, dans le calme des choses, le renouvellement méthodique des saisons...

...Et c'est là la pierre de touche pour les natures médiocres...

Je vous ai dit merci, sans rire, aujourd'hui, je savoure l'ironie cachée. La justesse de votre remarque ne saurait d'ailleurs en être entachée. La vie à la campagne réclame une aptitude intellectuelle... Ne riez pas... Le soir tombe, il faut rentrer mais nous reprendrons cette conversation...

Le "Val-So'eil" s'emplissait d'ombre; de votre voix mordante vous avez détaillé "l'Hymne à la nuit", que j'ai savouré en campagnarde dont le grand-duc et l'épervier sont les ennemis toujours en embuscade.

Vive la tendeuse de toile,
La grande nuit dont les étoiles
Sont le seul tort,
Car des regards sont inutiles
Lorsqu'en nos ongles rétractiles
Un col se tord !

Pour copie conforme

MAGALI.

CHRONIQUE REGIONALE

(De nos correspondants spéciaux)

CHAUVIN, Alta.

Les Canadiens-français nous arrivent de plus en plus nombreux.

Il y a une semaine, MM. Doucet et Furlat, de Duluth, Minn., venaient s'établir parmi nous, peu après arrivait M. Delphis Poirier, de Rivière-qui-Barre, accompagné de sa famille.

Enfin dimanche matin, nous avions le plaisir de souhaiter la bienvenue à MM. Bélanger, Gagnon, Simard, Coulombe et Dumond, tous de la Rivière-qui-Barre.

Ces messieurs, qui sont enchantés du pays, avaient, avec eux, sept chars d'effets et de matériel.

L'un de ces nouveaux colons, M. Coulombe a eu le malheur de perdre une superbe jument, évaluée à $250.00, à son arrivée ici.

N'ayant pas voulu débarquer leurs chevaux le dimanche, nos compatriotes l'ont trouvée morte dans le wagon lundi matin.

C'est une perte importante pour M. Coulombe, car c'était le seul cheval qu'il possédait.

Mercredi dernier, la population catholique de Chauvin, avait le bonheur de faire la communion pascale.

En effet, le R. P. Forner, de Provost, était de passage parmi nous pour permettre à chacun d'accomplir ses devoirs religieux.

Une grand'messe solennelle fut célébrée.

Les divers chants sacrés furent rendus à la perfection par Melle Dora Poirier et M. Léger Roy.

Jeudi dernier a eu lieu à Artland, le mariage de M. Onésime St. Pierre, de Chauvin avec Mlle Laura Floran, d'Artland.

L'heureux couple nous est arrivé pour demeurer définitivement parmi nous.

Nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Onésime St. Pierre.

M. André Poirier a ouvert la boutique de forgeron que tout le monde attendait avec une grande impatience.

C'est une excellente addition aux maisons d'affaires de Chauvin.

La clientèle de M. Poirier promet d'être considérable.

M. Arthur Poirier est parti hier pour l'hôpital d'Edmonton, où il va faire soigner un genou atteint de maladie depuis un an.

Notre concitoyen sera sous les soins du Dr. Blais, c'est dire que que nous avons une ferme confiance qu'il sera bientôt de retour à Chauvin, parfaitement rétabli.

Mme E. E. Webber nous est revenu hier après-midi après avoir passé quatre mois à Montréal.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les semailles du blé sont complètement terminées; la plupart de nos cultivateurs s'occupent à leurs semailles de lin, qui est très cultivé ici.

Le 13 avril dernier avait lieu la première assemblée tenue dans le but d'élire des commissaires pour travailler à l'organisation d'un district scolaire, et à l'établissement d'une école.

M. E. E. Webber, Joseph St. Pierre et A. C. Han furent élus à ce poste.

Nous espérons que nos nouveaux commissaires d'école feront diligence dans leurs nouvelles fonctions, afin que nous ayions une école, à Chauvin, à l'automne prochain.

INNISFAIL, Alta.

M. Dick Kremer, directeur de la briqueterie, a acheté il y a quelques jours, à la ville, le bâtiment des vieilles écoles.

Ce bâtiment, assez considérable, a été transporté la semaine dernière à la briqueterie pour servir d'annexe aux constructions déjà existantes.

C'était un spectacle assez curieux de voir cette maison en promenade dans nos rues, tirée par un seul cheval.

Nous croyons savoir qu'un palais de justice sera construit sur l'ancien emplacement de l'école.

Nous saluons l'arrivée parmi nous de deux jeunes gens d'une vingtaine d'années: MM. Delporte et Delattre, d'Halluin, France, qui sont venus augmenter la population catholique d'Innisfail.

Nos nouveaux concitoyens nous informent que plusieurs familles de leur connaissance ont l'intention de venir sous peu s'établir au pays pour se livrer à la culture.

Halluin est une ville d'une vingtaine de milliers d'habitants, dont l'industrie principale est la fabrication des chaises.

M. Delporte n'est pas un inconnu pour nous, il était retourné en France pour accomplir son service militaire qu'il a fait à Maubeuge.

(Suite à la page 6)

tacher à jamais un souvenir à ces lieux... Très proche et suffisamment retiré pour se croire très loin. La distraction ne viendra pas de ces bruits ultra-modernes que vous redoutez, mais d'une vue merveilleuse qui oblige trop souvent la plume à rester en l'air. Le printemps ,il est vrai, restreint cette vue feuille à feuille et bientôt je n'aurai plus d'excuse pour flaner. Sympathisez à ma paresse et revenez m'obliger au travail, puisque vous croyez que papoter, entre amies, mérite ce beau nom.

Miss Pratique. — Je n'ai pas ri en vous lisant, et pourquoi le redoutiez-vous, Mademoiselle Pratique?

Les intéressantes tiges sauvages dont vous m'entretenez me sont connues et, à mon humble avis, méritent l'estime dont vous les entourez. Epinards de prairie ou choux-gras, ils sont une ressource précieuse au printemps, alors que les légumes font défaut.

On les apprête comme des épinards de jardin, au jus, au beurre et ils peuvent servir de garniture aux oeufs ou à n'importe quelle viande rôtie, en branche ils remplacent les asperges et les jeunes pousses de houblon.

Certainement, il faut les faire cuire dans une eau salée avant de les accommoder au beurre. Miss Pratique vous me paraissez ignorer les règles fondamentales de la cuisine et, quoique vous en pensiez, je pourrais bien vous faire rendre des points sur ce chapitre!

Je vous promets de publier ces recettes dès que la saison leur donnera une utilité. Au revoir.

L'ETERNELLE CHANSON

L'amour que chante mon poème
N'est pas un amour de roman,
Il ne ressasse point le thème
Banal, d'un éternel serment.

Non plus, il ne sait l'art suprême
De peindre un langoureux tourment.
L'amour que chante mon poème
N'est pas un amour de roman.

Mais grave et doux, sûr de soi-même,
Epris d'un obscur dévouement,
Au bonheur de l'ami que j'aime
Toujours veille jalousement
L'amour que chante mon poème!

....

Ce n'est pas la faute à nous deux,
Si nous nous aimons de la sorte!
Un jour le dieu des amoureux
De notre coeur força la porte!

Or nous faisions de notre mieux,
Vous et moi pour que l'intrus sorte;
Ce n'est pas la faute à nous deux
Si nous nous aimons de la sorte.

Contre un hôte si dangereux
Nul n'osa nous prêter main-forte
La raison fut sourde à nos voeux,
L'amitié même fit la morte....
Ce n'est pas la faute à nous deux.

ROSEMONDE GERARD

PETIT COURRIER

Jeanine D. Il faut compter avec les retards sur un aussi long parcours.

L'adresse est exacte et, sans doute, aurez-vous reçu une réponse avant de lire ces lignes. Je vous engage fortement à ne pas partir à l'aventure; entourez-vous de renseignements et ne venez qu'avec la certitude que ces diplômes vous donneront le droit d'enseigner. 2o. Cette personne est très occupée en ce moment, je ne peux vous assurer si elle disposera du temps nécessaire à ces démarches; j'écris, néanmoins, aujourd'hui, et dès qu'une réponse me parviendra je vous l'expédirai à l'adresse que vous m'indiquerez.

Je me réserve de répondre en même temps, et longuement, à vos autres questions. Croyez que je forme des voeux sincères pour la réalisation de ce cher désir.

Amie de J. ... Je vous recommande la même prudence, et vous voyez que ce n'est pas à tort, puisque l'une de vos amies a pu être l'héroïne de cette odyssée. Certainement, la correspondance me sera très agréable et la collaboration ne manquera pas d'intéresser nos lectrices. Je vous souhaite bon courage.

Claire. — Et voici le bonjour réclamé de temps à autre! La meilleure joie d'écrire est de se savoir lu avec les yeux du coeur—vous connaissez la couleur de ces yeux-là?—et vous me la donnez entière, chère petite sympathique: ce dont je ne sais comment vous remercier.

Sourire gris. — Ce n'est pas un travail, je vous assure, et je vous pardonnerais difficilement de m'avoir privée de ce plaisir—et pour cette raison. Sans regrets, non, certes. On ne laisse pas cinq années de soi, sans un déchirement, ...joies et chagrins, petits espoirs et grandes désillusions, cela forme un tout suffisant pour attacher à jamais...

Cabri. — Nous gardons le nom alors. Tous ces renseignements demanderaient plusieurs colonnes et souvent ils friseraient l'indiscrétion; dans ces conditions, vous comprendrez que je préfère me servir des deux petits mots situés au-dessous des initiales ... lesquelles initiales sont celles d'une de mes bonnes amies. Je suis intriguée au plus haut point ...et je vous l'avoue!

"Bachelor." — Bachelor 1 trouvera, ici, les remerciements que vous lui adressez pour sa riposte. La phrase malencontreuse est tombée, sans malice, de la plume d'un jeune auteur et je crois qu'il vaut mieux oublier l'incident.

Non, cela n'ajoutera pas aux empêchements de votre mariage, surtout si vous vous corrigez de ce petit défaut — qui est bien celui que les jeunes filles détestent le plus.

Je regrette de ne pouvoir faire parvenir cette lettre.

Giseline. Vous attendez toujours ce que vous faisait pressentir l'allusion à votre lettre; comme le sujet est toujours d'actualité, je le repousse sans cesse, son tour viendra cependant, la semaine prochaine. Bonnes amitiés toujours.

MAGALI.

Prière d'adresser la correspondance concernant le Coin Féminin à

Magali,

Fort Saskatchewan P. O. Alta.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1895 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 21 AVRIL, 1910.

L'enquête de la Commission Royale

Un événement vient de se produire dans la tenue de l'enquête de la Commission royale, qui aura sans doute pour résultat d'entraver quelque peu les travaux de cette dernière.

MM. Clarke, Minty et leur avocat-conseil Robson, qui étaient depuis quelque temps à Edmonton, où ils étaient venus dans le but de déposer devant la Commission d'enquête, ont subitement changé de décision et ils sont repartis pour Winnipeg.

L'action intentée contre eux par M. Hawes entre certainement pour quelque chose dans ce départ subit, car les directeurs de l'A & G. W. R. étaient venus à Edmonton dans le seul but de fournir à la Commission royale tous les éclaircissements désirables et telle était encore leur intention à la veille de la reprise des séances de l'enquête, lorsque l'action intentée par M. Hawes leur a été signifiée.

Ils ont cédé à des considérations qui ne leur permettaient point sans doute de répondre aux questions des membres de la commission,—avant l'appel, en Cour, de la poursuite intentée contre eux par M. Hawes—sans porter un préjudice grave à leurs intérêts.

L'incident est regrettable à divers points de vue et les journaux de toutes opinions sont unanimes à critiquer la décision prise par MM. Clarke et Minty.

Mais est-il juste de faire porter la responsabilité de ce départ au gouvernement, ainsi que n'ont pas manqué de le faire certains journaux?

Quelle corrélation établir entre l'attitude des membres du cabinet Rutherford, s'efforçant avec une entière bonne foi de faciliter la tâche des Commissaires en fournissant tous les éclaircissements désirables sur les transactions du Gouvernement avec la Cie, et la décision prise par les directeurs de ladite Cie de se soustraire momentanément à l'enquête pour protéger leurs intérêts personnels?

Et naturellement les critiques les plus acerbes, soulevées par le départ de MM. Clarke et Minty, ont été celles de M. R .L .Bennett, avocat conseil pour les membres dissidents du parlement provincial.

M. Bennett, qui s'indigne aujourd'hui de la conduite des directeurs de l'A. & G. W. R., n'a-t-il pas indiqué à ceux-ci la façon d'en prendre à leur aise avec les membres de la Commission Royale, lorsqu'au banc des témoins, il refusa de produire tous les documents en sa possession, de même qu'il jugea bon de laisser entendre que sa déposition ne mentionnait que ce qu'il croyait devoir révéler, quant à présent, sur la matière?

Que M. Bennett n'ait dévoilé qu'une partie de ce qu'il connaissait sur les transactions de l'A. & G. W. R., ceci est fort douteux.

Les réticences, les phrases énigmatiques laissant croire à la possession de documents écrasants pour la partie adverse, font partie de la "manière" du chef de l'Opposition, c'est,—pour employer le mot,—son genre de "bluff."

Il n'en est pas moins vrai que cette attitude de M. Bennett a soulevé les critiques même de gens sympathiques aux dissidents.

Son indignation lui sied mal aujourd'hui.

M. Bennett a déclaré récemment que les procédures de l'enquête n'étaient qu'une pure et simple comédie.

Il n'a pas ajouté cependant qu'en admettant que ce résultat fut atteint, il en eût été uniquement responsable.

Les examens contradictoires despotiques du chef de l'Opposition lui ont à plusieurs reprises attiré des observations des Commissaires.

Ces divers incidents révèlent la position délicate dans laquelle se trouve placée la Commission royale pour mener à bien sa tâche délicate.

Avec M. Bennett—avocat conseil des dissidents—s'érigeant lui-même en inquisiteur des débats, forçant à répondre, au gré de son caprice, les témoins soumis à l'interrogatoire, donnant, en un mot, le diapason aux procédures de l'enquête, il serait fort compréhensible que l'avocat de M. Clarke ait avisé ce dernier de ne pas se soumettre aux volontés du tyranneau de Calgary.

Le public étant déjà représenté à l'enquête par un avocat chargé de portéger les intérêts généraux, on ne peut que regretter que les fractions politiques aient été tolérées à se faire représenter également.

Bien loin de contribuer à faire la lumière plus complète, ceci ne pourra qu'entraver la tenue régulière de l'enquête et la liquidation prompte que demande la population.

On en a déjà la preuve.

M. James K. Cornwall

M. James K. Cornwall, député de la rivière La Paix, a été l'un des principaux témoins qui aient été appelés à déposer devant la Commission royale, au cours de la semaine dernière.

M. Cornwall a occupé durant deux jours et demi le banc des témoins.

Soumis à un interrogatoire rigoureux par les membres de la Commission, puis ré-interrogé contradictoirement, le député de la rivière La Paix a été d'une grande précision dans ses réponses.

Rien dans sa déposition n'a pu être interprêté comme défavorable à sa réputation d'homme loyal et honnête.

M. James K. Cornwall est l'un des membres les plus populaires de l'Assemblée législative d'Alberta.

Actif, intelligent et progressiste, la région du nord lui doit énormement pour l'amélioration importante des conditions de vie dont cette partie de la province a bénéficié au cours des deux ou trois dernières années.

En 1898, M. J. K. Cornwall était un simple trappeur des forêts d'Athabasca.

Peu après il s'établissait commerçant en fourrures, créant successivement poste après poste.

Une expérience personnelle du pays et une étude approfondie de ses ressources lui firent entrevoir, un des premiers, l'immense développement auquel ces régions sont appelées dans un avenir rapproché.

Le manque de moyens de communication lui paraissant l'unique cause entravant l'essor immédiat du Nord, il résolut de se consacrer à la solution du problème.

Sans capitaux importants, il entreprit la création d'un service fluvial de bateaux à vapeur.

Son énergie, ses qualités d'homme d'affaires lui valurent de réussir et en 1905 il créait une compagnie de navigation dont les vapeurs desservent actuellement les principaux points de ravitaillement du nord.

Mais la création de ce service fluvial ne remplissait qu'une partie de son programme; bientôt il cherchait à constituer une compagnie de chemin de fer dont la ligne relierait le point terminus, du réseau fluvial du nord, à la civilisation, ouvrant ainsi à la colonisation un pays immense, vaste comme un empire et riche de minéraux et de vallées agricoles au delà de toute conception.

Incorporée sous le nom de "Athabasca Railway Co," une Cie de chemins de fer fut effectivement constituée. Pour des raisons qu'il ne nous appartient pas d'examiner ici, cette compagnie ne subsista pas.

M. J. K. Cornwall avait des intérêts assez considérables dans cette compagnie; lorsque le projet qui avait motivé la création de cette Cie, fut repris par d'autres promoteurs, le député de la rivière la Paix se retira complètement de l'affaire.

Désireux de se consacrer exclusivement à sa Cie de navigation, il céda sa part de promoteur à l'un des organisateurs de la nouvelle entreprise, l'Alberta & Great Waterways Ry., — M. Clarke — à condition que ce dernier plaçât une somme de $25,000 dans la Cie de navigation dont M. Cornwall était l'un des principaux membres.

Ce fut là, l'unique transaction que M. Cornwall ait jamais faite avec l'A. & G. W. R. — ou plus justement avec son président, car la transaction fut toute personnelle.

M. J. K. Cornwall a passé la plus grande partie de l'hiver dernier en Allemagne, où il s'est livré à une étude approfondie du système de navigation fluviale.

Il n'y a pas de doute que M. Cornwall deviendra, avant peu, l'homme à qui l'on devra le plus l'ouverture à la colonisation de l'entière région du nord.

L'oeuvre est immense,—autant qu'avantageuse pour le pays. — à entreprendre.

L'énergie, l'esprit d'entreprise et l'intelligence du député de la rivière la Paix sont à la hauteur de l'oeuvre.

Les elections en France

Notre ancienne mère-patrie est actuellement en pleine effervescence de la période électorale.

Dimanche prochain est en effet le jour où le peuple sera appelé à donner sa sanction aux événements politiques des quatre années précédentes, en continuant ou en refusant sa confiance à ses mandataires actuels.

Les circontances spéciales, qui prévalent en France du fait de la politique de laïcisation, entreprise par le gouvernement républicain depuis une douzaine d'années, font un événement mondial des élections du 24 avril.

La France est devenue depuis deux semaines le point vers lequel converge l'attention de toutes les nations du monde civilisé; il n'est pas actuellement dans la politique extérieure de question plus agitée que celle du vote prochain de l'électorat français.

Après une campagne électorale courte, mais vive et acharnée si nous en croyons les dépêches qui nous sont parvenues, l'élection de dimanche prochain s'annonce comme l'une des plus contestées dont ait été témoin la France depuis l'avénement de la troisième république.

Notre ancienne mère-patrie est sans conteste le pays où l'on se passionne le plus pour combattre ou faire triompher des sentiments et des idées; les questions religieuses et sociales qui servent de théâtre à la lutte électorale actuelle, contribuent davantage encore à exciter les passions.

L'élection de dimanche prochain sera d'autant plus importante que durant les quatre années dernières, le peuple a pu apprécier la politique de laïcisation, entreprise depuis quelques années par le gouvernement, et juger la valeur de l'oeuvre aux résultats.

Le récent scandale Duez, à propos des liquidations des biens des congrégations, influera aussi sans doute sur le vote des électeurs.

Quels seront les résultats des élections de dimanche prochain?

Il serait imprudent, croyons-nous, de se livrer dès à présent à des conjectures que les événements ruineraient vraisemblablement à néant.

Le suffrage universel est capricieux, il justifie rarement les déductions les plus rigoureuses.

En principe, le verdict que rendra dimanche prochain le peuple français devrait être l'expression du sentiment de la majorité à l'égard de la politique gouvernementale.

Dans la pratique il en est loin d'être ainsi.

La position priviligiée du parti au pouvoir, les divisions des anti-ministériels, les défectuosités du scrutin actuel qui font que dans un arrondissement la minorité, non représentée, est quelquefois supérieure à la majorité, représentée, d'un arrondissement voisin, ne permettent pas de dire avec assurance que l'opinion des députés élus soit le reflet de celles de la majorité des électeurs.

Un parlementaire spirituel disait avec bon sens, à la veille de la dissolution de la Chambre des députés: "Nous irons nous "retromper" dans le suffrage universel."

Le mot est plus d'actualité que jamais.

Au Parlement Federal

On agite des questions intéressant l'Ouest à la Chambre des Communes.

Ottawa, 18. — A l'occasion du débat sur les estimés du ministère de l'Agriculture, plusieurs questions intéressant l'Ouest ont été agitées en Chambre aujourd'hui.

On a parlé notamment de l'exposition internationale de Winnipeg, de l'industrie des conserves de viande en Alberta, et du site de nouvelles fermes expérimentales pour l'Ouest.

Le prochain recensement fut également fort discuté, par les députés de l'Ouest, dans un sens particulier à la région.

L'hon. Fisher a déclaré que l'exposition de Winnipeg a tous les sympathiques encouragements du gouvernement. Une aide financière importante sera accordée à cette exposition dont la date définitive est fixée à 1914.

La question de l'industrie de viandes de conserves en Alberta a été soulevée par M. White, député de Victoria. L'hon. Fisher a répondu aux interpellations à ce sujet qu'il allait donner une grande attention aux différents problèmes soulevés par l'établissement de cette industrie en Alberta.

L'hon. M. Fisher a également donné des détails intéressants et circonstances sur la création d'une nouvelle ferme expérimentale à Scott, point situé à 120 milles à l'ouest de Saskatoon; sur la ligne du G. T. P.

Une résolution du Gouvernement prévoyant la création d'un service de la marine canadienne fut adoptée sans débat.

AU SENAT

Le sénateur Belcourt défend les droits des Canadiens-français d'Ontario.

A la séance de mardi, au Sénat, le sénateur MacDonald, de la Colombie Anglaise, a attiré l'attention de ses collègues sur le rapport publié dans un journal, au sujet de la récente convention des Canadiens-français de l'Ontario. Dans ce rapport il est dit que le sénateur Belcourt fut mis à la tête d'une délégation qui se rendit auprès du premier ministre pour lui faire remarquer que les Canadiens-français, étant au nombre de 200,000 dans l'Ontario, n'ont cependant qu'un sénateur et pas de juge à la Cour Supérieure. Les délégués demandaient donc qu'un Canadien-français soit nommé juge de la Cour Supérieure, cependant, qu'un autre serait nommé sénateur. Le sénateur McDonald, C.-A., déclara qu'il ne soulevait pas cette question pour marquer son hostilité envers une race ou une religion quelconque, mais simplement au point de vue de l'intérêt public.

La requête présentée par la délégation, à la tête de laquelle se trouvait le sénateur Belcourt, est, selon lui à l'encontre de l'esprit de la Constitution, qui veut que la composition du Sénat s'applique aux anciennes divisions territoriales sans qu'il soit fait mention d'une représentation concernant une race ou une croyance quelconque.

Le sénateur Belcourt expliqua que le congrès dont il a été le président, a voté la résolution en question et l'a présentée au premier ministre ainsi qu'on l'a dit. Il ne voit pas du tout comment ce nous, de se livrer dès à présent à ou à des objections, attendu que le congrès éducationnel des Canadiens-français n'a nullement cherché à violer ni la Constitution ni aucune loi. A l'heure qu'il est, les Canadiens-français constituent un dixième de la population de l'Ontario, et ils ont conscience de leur force numérique qui devrait être reconnue en nommant deux sénateurs canadiens-français sur les 24 qui représentent l'Ontario au Sénat. Or, maintenant, il n'y e na qu un lui-même. On ne souhaite pas l'augmentation du nombre des sénateurs ontariens, mais tout bonnement que la première vacance soit comblée dans l'Ontario par un Canadiens-français. Le sénateur Belcourt continue en faisant remarquer que le congrès n'a eu nullement l'intention de porter des jugements téméraires sur la personne des juges anglais d'Ontario, non plus que de faire nommer un juge canadien-français afin qu'il favorise les gens de sa race. Tout ce que l'on désire, c'est que sans augmenter le nombre des juges à la cour supérieure, on choisisse un Canadien-français lorsqu'on devra en nommer un, sans augmenter pour cela le nombre de ces juges. Il ne manque pas d'avocats canadiens-français capables et à même de tenir une telle position.

Après quelque discussion, l'incident fut clos.



AVIS

A l'expiration de 30 jours à compter de la date de cet avis, c'est à dire le 16 mai 1910, les quarts de sections convertis en homesteads, des townships suivants, pourront être pris par le premier demandeur:

Townships	Rangs	Méridien
58	3	4 sauf la réserve ind.
63	3	4
64	3	4
63	4	4
64	4	4
63	5	4
64	5	4
66	18	4
57	13	5 sauf la limite à bois

Les plans des Townships ci-dessus peuvent être obtenus en s'adressant au Secrétaire du Ministère de l'Intérieur, Ottawa, Canada Prix 10 cents chaque.

Daté à Edmonton, le 15ème jour d'avril 1910.

R. W. M. McKENZIE,
Agent des Terres du Dominion.

Vente aux enchères publiques de lots de ville

Il sera offert aux enchères publiques, à une mise à prix en la ville d'Edmonton, province d'Alberta, le mercredi 11ème jour de mai à une heure de l'après-midi, les lots suivants dans l'emplacement de Wabamum, savoir: Bloc 1, lots 2-8 incl.; bloc 2, lots 1-8 incl.; bloc 3, lots 1-8 incl.; bloc 4, lots 1-8 incl.; bloc 5, lots 1-8 incl.; bloc A, lots 1-8 incl.; bloc 10, lots 1-16 incl.; bloc 11, lots 1-16 incl.; bloc 12, lots 1-16 incl.; bloc 13, lots 1-16 incl.; bloc 14, lots, 1, 2 et 3; bloc 19, lots 1-16 incl.; bloc 20, lots 1-16 incl.; bloc 21, lots 1-16 incl.; bloc 22, lots 1, 2, 3, 4, 5, 15 et 16.

L'emplacement en question est situé au bord du lac Blanc ou lac Wabamum, à environ 30 milles à l'ouest d'Edmonton; les lots sont spécialement disposées pour la construction de résidences d'été.

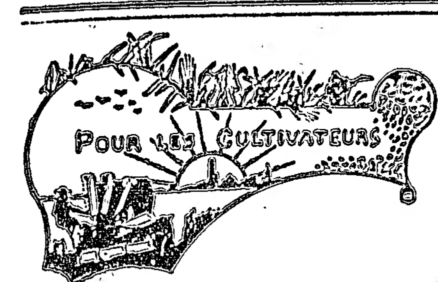
Les conditions de la vente seront ¼ comptant et le surplus en trois versements annuels avec intérêt à 5 pour cent sur le surplus non payé chaque année. Une bâtisse d'une valeur de 300 piastres devra être érigée sur chaque lot acheté, dans le délai d'un an à dater du jour de la vente.

Des renseignements sur ces lots peuvent être obtenus sur demande au soussigné, à l'Agent des Indiens ou à l'Agent des Terres à Edmonton.

Les insertions non autorisées de cette annonce ne seront pas payées.

J. D. McLEAN,
Secrétaire,

Bureau des Affaires indiennes,
Ottawa, 2 avril 1910.



Chronique Agricole

Agriculture et Coopération

Le Danemark est un des pays du monde où l'on peut voir s'épanouir d'une façon satisfaisante tous les bienfaits que la coopération confère à cette grande et noble industrie de l'agriculture. Voici des chiffres qui sont plus éloquents et plus convaincants que toutes les phrases les mieux tournées et les plus vigoureuses.

Le Danemark est un tout petit pays; sa superficie est de 9,746,000 acres, ce qui représente à peu près la superficie de quatre ou cinq de nos grands comtés de la province. Sa population, agricole pour les trois quarts, est de 2,583,915 habitants. Or, ce tout petit pays a un commerce international qui atteint 300 millions de piastres. Son agriculture a exporté en 1900: 29,421 chevaux; 122,696 têtes de gros bétail; 158,800,000 livres de beurre; 221,000,000 de livres de viande de boucherie et de porc. Ce qui est bien extraordinaire, même à côté de tous ces chiffres, c'est l'exportation des oeufs. Elle a atteint une moyenne d'UN MILLION D'OEUFS PAR JOUR.

A quoi donc le Danemark, avec une population guère plus considérable, après tout, que celle de la province de Québec, doit-il des résultats aussi magnifiques? Tous les auteurs comme tous ceux qui ont visité ce pays s'accordent à dire que si l'agriculture danoise a atteint un si haut degré de prospérité, si elle peut nourrir un peuple de deux millions six cent mille habitants et, en plus, vendre à l'étranger une quantité de produits énorme, en égard à la population, c'est que les Danois, gens intelligents et progressistes, ont su comprendre et appliquer les principes si féconds de la coopération.

Aussi, le Danemark compte-t-il plus de deux mille sept cents sociétés coopératives de tout genre, dont le plus grand nombre limite leur activité à l'agriculture. Là, le cultivateur n'est pas un être isolé, vivant dans son coin, sans relations économiques avec ses voisins, plein de méfiance pour les autres et craignant l'association. Bien au contraire, il comprend quelle puissance donne l'organisation, et il a su s'organiser vigoureusement et économiquement. Il a même réussi à écraser les Combines qui, comme nous en avons tant au Canada, s'étaient organisées pour l'exploiter. Le cultivateur, grâce à la coopération, a su non seulement résister aux attaques des trustards, mais leur a fait mordre la poussière en les ruinant de fonds en comble, et en les forçant à déguerpir!

Quelle belle leçon pratique les cultivateurs du Danemark ne donnent-ils pas à leurs confrères du monde entier. Quand donc les cultivateurs canadiens se décideront-ils à les imiter? Quand donc cesseront-ils d'être des isolés, ne jouissant que de peu d'influence malgré qu'ils soient le nombre? La coopération serait leur salut. Et les exploiteurs le comprennent, eux qui s'agitent tant, pour empêcher l'adoption d'une loi qui mettrait ce remède à la portée de tous.

• • •

L'établissement dans la province d'Alberta de crêmeries gouvernementales constitue un excellent début d'agriculture coopérative.

La création d'une usine provinciale de salaison marquera un nouveau pas décisif vers la réalisation de l'intéressante tentative du gouvernement dans cette voie.

Les résultats satisfaisants, obtenus au Danemark, devraient être de nature à encourager les colons à s'associer aux efforts du gouvernement en facilitant sa tâche dans la mesure de leur force.

Elevez des poules

Croiriez-vous, ami lecteur, que le Canada, pays essentiellement agricole, a importé, pour sa propre consommation l'année dernière, 583,270 douzaines d'oeufs, qu'il sera obligé d'en importer davantage cette année, et qu'il nous faut aller jusqu'en Russie les chercher? C'est pourtant la vérité. Tous les ans le prix des oeufs augmente et la production ...par rapport à la population... diminue. Cela paraît incroyable, surtout quand on songe que le cultivateur canadien ne peut rien produire, absolument rien, d'aussi rémunérateur que les oeufs: que les acheteurs se les disputent sur le marché; que l'élevage et le soin des poules est facile et peu fatiguant et que l'on peut se procurer gratis à la Ferme d'expérimentation d'Ottawa, tous les renseignements désirés, avec illustrations, plans de poulaillers, races de poules recommandées, etc. Il suffit de les demander par carte postale.

Que l'élevage de la poule soit rémunérateur, tous les éleveurs s'accordent à le dire. Beaucoup d'éleveurs connus vont jusqu'à affirmer qu'une poule peut donner un profit net de $2.00 par année.

Il y a 30 ans, un mien cousin arrivait dans un petit village près de Boston, avec les 25 sous traditionnels dans son gousset. Il avait 16 ans, l'âge ingrat. Sans ressources, sans amis, et sans métier, il fut tout heureux de trouver une "place dans un poulailler." Il y travailla 3 ans et y apprit ce qu'il faut savoir pour être bon éleveur de volailles. Avec les $200 qu'il avait su épargner, il loua un arpent de terre avec maisonnette, et y installa un poulailler en miniature. A force de travail, d'économie et d'habileté, il réussit.

Dix ans après, il sonnait à ma porte à Montréal, avec la joie de celui qui revient au pays, le gousset bien garni. Il désirait épouser une bonne Canadienne pour lui tenir compagnie et soigner ses petits poulets. Il avait $5,000 à la banque, six arpents de terrain, une bonne maison meublée, un poulailler modèle et 1,500 poules de race. N'oubliez pas qu'il avait commencé sept années auparavant avec une somme insignifiante, qu'il n'avait gagné de l'argent que dans les quatre dernières années.

Aujourd'hui mon cousin est un des plus riches éleveurs des Etats-Unis. J'ajouterai qu'il vit "comme un seigneur."

...Et tout cela avec des poules?

...Oui, mon ami, oui. Vous êtes jeune et pauvre, mais vous désirez gagner de l'argent et vivre dans l'abondance? Elevez des poules...et des coqs. L'avenir est là.

A. B. CRUCHET.

P.S....J'ai oublié de dire au lecteur que c'est moi qui trouvai la petite Canadienne désirée par mon cousin et qu'elle lui a fait une femme idéale.

CULTURE ET ELEVAGE DANS L'OUEST

La Compagnie du G. T. P. vient de lancer dans le public une publication intéressante intitulée: Farming, Ranching and Social Conditions in Western Canada. Ce livre contient une série d'articles écrits par des hommes compétents sur des sujets utiles pour ceux qui désirent améliorer leur condition actuelle.

Les auteurs des articles parus dans ce livre sont: M. Chauncey, P. Raynolds, rédacteur du journal "The Prairie Farmer," à Chicago, et membre du Collège Agricole de Michigan; le professeur Thomas Shaw, membre de la Faculté expérimentale et du Collège Agricole de Minnesota; M. Ph. Eastman, éditeur des publications Copper, comprenant plusieurs journaux agricoles du Kansas; M. E. S. Bayard, éditeur du National Stockman and Farmer, de Pitsburg, Pen., une autorité en industrie laitière; M. Herbert Quick, éditeur du Farm and Fireside, Springfield, Ohio. auteur et professeur de renom; le professeur E. Eaville, anciennement du département d'Agriculture, aujourd'hui au Collège de l'Etat d'Iowa, Ames. Iowa.

Ces articles provenant d'expériences personnelles et écrits sans partialité sont très intéressants pour ceux qui désirent mieux connaître l'Ouest canadien.

On peut se procurer des exemplaires de ce livre en s'adressant au bureau général d'informations du G. T. P. à Montréal.

LE LAIT AUX VOLAILLES

Le lait, sous toutes ses formes convient parfaitement à l'alimentation des volailles, et l'on comprend de mieux en mieux combien il est économique de donner du lait écrémé aux poules pondeuses. Dans une ferme ou la laiterie occupe une place importante, on a plus de bénéfice à donner le lait de beurre à la volaille qu'à le conserver pour toute autre destination. Il augmente positivement la production des oeufs et, au bout de quelques jours, on s'aperçoit de quel oeil avide les poules regardent lorsqu'on leur présente le plat qui contient habituellement la ration. Avec le lait de beurre, l'eau devient inutile; ses qualités légèrement salines ont un grand avantage. Le lait de beurre est plus riche que le lait écrémé, et, donné en petite quantité, il est préférable, par conséquent, pour les poules pondeuses.

Pour l'engraissement, son emploi constant donne les meilleurs résultats.

Le lait de beurre, nécessaire à l'élevage d'un porc, nourrira assez de volailles pour acheter tout le lard que consomme habituellement une famille ordinaire. Entre le donner aux volailles ou aux porcs, il n'y a pas à hésiter; il est préférable de le donner aux volailles.

On demande immédiatement pour l'école No. 1738 du village de Legal un instituteur ou une institutrice catholique possédant un diplôme valide dans l'Alberta et pouvant enseigner aussi le français. Traitement $700.00 par an. Coût moyen de la pension: $12.00 par mois. Assistance moyenne à l'école: 15 à 20.

S'adresser à J. B. Coté, Sec.-trés., LEGAL, Alta.

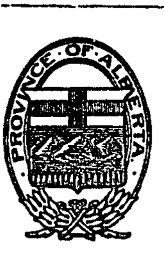
Terre de 160 acres, située à Edison à vendre pour $1300.

15 acres en culture, toute clôturée, maison, étables, grainerie, etc.

Conditions faciles.

S'adresser à

J. N. SABOURIN,
504 13ème rue
EDMONTON.



ORDONNANCE DES LICENCES DE LIQUEURS.

Demandes pour renouvellement de licences.

Les demandes ci-après pour renouvellement de licence seront examinées par le bureau des commissaires de licences à l'assemblée annuelle qui à Edmonton, le samedi 21ème jour de mai 1910, à 10 heures du matin.

Pierre Borle, consentement du transfert à lui-même de la licence accordée à Keneth McGillis, relativement à l'hôtel Ray, situé sur la partie N.O. du quart de section 34-54-26, O. 4 M. Ray.

Pierre Borle, renouvellement de la licence, Hôtel Ray, situé sur la partie N.O. du quart de section 34-54-26 O. 4 M. Ray.

R. A. Chisholm, renouvellement de licence pour l'hôtel Ste Anne, situé sur le lot 7, Lac Ste Anne.

Astoria Hotel Coy., Ltd, renouvellement de licence pour l'hôtel Astoria, situé sur les lots 34, 35 et 36, bloc 5, St Albert.

Mastai Bertrand, renouvellement de licence pour l'hôtel Grand Union, situé sur le lot 12, bloc 1, Athabasca Landing.

William Hergott, renouvellement de licence pour l'hôtel Alberta, situé sur le lot 86, Morinville.

N. Asselin, renouvellement de licence pour l'hôtel St Albert, situé sur le lot 73, bloc 4, St Albert.

T. Gibault, renouvellement de licence pour l'hôtel Victoria, situé sur le lot 11, Morinville.

Charles Dugal, renouvellement de licence pour l'hôtel Transit, situé sur le lot 39, bloc 2, North Edmonton.

John McNamara, renouvellement de licence pour l'hôtel Shamrock, situé sur les 500 pieds du coin N.O. du quart N.O., Section 20-55-26, O. 4 M., Rivière-qui-Barre.

Wilfrid Fortin, renouvellement de licence pour l'hôtel St Emile, situé sur le quart S. O. 25-57-24, O. 4 M., Legal.

A. E. Gagnon, renouvellement de la licence pour l'hôtel Morinville, situé à l'intersection de l'avenue Grandin et de la rue Taché, Morinville.

Alex. Widman, renouvellement de licence pour l'hôtel Saskatchewan, situé sur le lot 18, Lamoureux.

Carl. Gitzel, renouvellement de licence pour l'hôtel Fairview, situé sur le quart S.F. 3-5?-27, O. M. Spruce Grove.

J. E. Lau[illegible]celle, renouvellement de licence po[illegible] l'hôtel Royal, situé sur le lot 6, bloc 4, Spruce Grove Centre.

Thos. Labelle, renouvellement de licence pour l'hôtel Half Way, situé sur le 6-54-23, O. 4 M., Horse Hill.

E. Chevigny, renouvellement de licence pour l'hôtel Farmers, situé sur les lots 11, 12 et 13, bloc, 1, Rivière-qui-Barre.

Wallace Noyes, renouvellement de licence pour l'hôtel Noyes Crossing, situé sur le 2-55-1, Noyes Crossing.

Miller Bros., renouvellement de licence pour l'hôtel Royal, situé sur les lots 5 et 6, bloc 2, Stony Plain.

Jacob Litzemberger, renouvellement de licence pour l'hôtel Bismark, situé sur les lots 1 et 2, bloc 2, Stony Plain.

Daté à Edmonton, le 13ème jour d'avril 1910.

A. Y. BLAIN,
Député-Procureur Général intérimaire.

Chronique Locale

Notes personnelles

M. David Gervais et ses fils sont arrivés récemment de province de Québec. Ils sont repartis immédiatement pour le lac St Vincent avec l'intention de s'établir sur des terres.

M. et Mme René Lemarchand sont de retour de France, où ils ont passé la saison d'hiver.

Durant son séjour en France, M. Lemarchand s'est activement occupé à intéresser de nombreuses personnes à notre région. Ses efforts ont été en grande partie couronnés de succès.

Notre compatriote, qui retrouve toujours Edmonton avec un plaisir nouveau à chacun de ses voyages, nous a déclaré que de plus en plus le Canada est à l'ordre du jour en France.

Un nombre inaccoutumé d'immigrants se préparent à venir au Canada cette année.

L'hon. P. Ed. Lessard est parti jeudi dernier pour le comté de Pakan.

Il nous reviendra cette semaine après avoir effectué une tournée générale dans les principaux centres du comté.

MM. Arthur Verrier et Geo. LaBonté, de Morinville, étaient de passage en ville cette semaine. MM. Verrier et LaBonté partent pour la rivière Pembina, où ils vont travailler dans les chantiers du G. T. P.

Signalons également le passage à Edmonton de M. A. Poirier, de Chauvin et de M. Gaudette, marchand, de Morinville.

M. Pelissier, de St. Jean Baptiste, Manitoba, est depuis quelques jours parmi nous, il doit se rendre sous peu à Athabasca Landing où il occupera la position de gérant de l'hôtel Grand Union.

M. Ed. Gauvin, de North Edmonton vient de s'établir entrepreneur à Edmonton. Il invite tous les Canadiens-français de notre ville à lui confier leurs travaux.

M. E. Gauvin est depuis 9 mois dans l'Ouest; il a déjà su s'acquérir en ce court espace de temps une situation prospère.

Nous lui souhaitons bon succès dans sa nouvelle entreprise.

MM. Isaie Gagnon et Bertrand, l'Athabasca Landing sont de passage à Edmonton pour affaires.

M. L. E. Fontaine, inspecteur des Terres était en ville ces jours derniers.

M. St. Jean et son fils, ainsi que M. Bourgeois, tous trois de St. Albert, étaient de passage à Edmonton mardi dernier.

VEGREVILLE, Alta

M. Dostaler, de Végreville, nous informe qu'il a l'intention d'ouvrir sous peu un grand magasin de fer à Végreville.

La maison sera connue sous le nom de Dostaler et Lessard.

Nos compatriotes ont acheté un assortiment considérable d'articles de quincaillerie et ils vendront à des prix défiant toute concurrence.

MM. Dostaler et Lessard auront également un assortiment varié de harnais de tous genres.

CONFERENCES AGRICOLES A MORINVILLE ET A LA RIVIERE-QUI-BARRE

M. Stephen doit faire, très prochainement des conférences agricoles à Morinville et à la Rivière-Barre.

LE STARLAND.

Roosevelt en Afrique.

Une vue sensationnelle de plus de 2000 pieds montrant les principales aventures de chasse en Afrique du Col. Roosevelt telle est la primeur de choix que le Starland nous offre pour vendredi et samedi de cette semaine.

Nul doute que durant ces deux ou trois jours parmi nous il doit se va être comble, archi-comble.

L'original de cette vue a été pris par M. Cherry Kearton, de Londres, qui suivit l'expédition de l'ancien président à travers toute l'Afrique centrale.

On sait les longs pourparlers qui furent nécessaires pour que Roosevelt consentit à ce que l'entreprenant anglais cinématographia les épisodes les plus émouvants de cette sensationnelle expédition de chasse.

Qu'on n'oublie pas la date, vendredi et samedi 22 et 23 avril, et que personne ne manque l'occasion unique de juger quelle contenance fit "Teddy" devant le roi de la brousse africaine.

CAFE OLYMPIC.

On nous prie d'annoncer que le Café Olympic, fermé mardi soir pour cause de réparations et l'améliorations intérieures, sera réouvert samedi matin.

Les élections manitobaines seraient remises à une date ultérieure

Une dépêche de Winnipeg annonce que le gouvernement Roblin ne donnera pas suite à son projet de faire les élections en juillet, à cause du mauvais effet de son bill sur les élévateurs.

INNISFAIL, Alta.

(Suite de la page 3)

Les taxes annuelles scolaires pour l'école d'Oklahoma, district ouest d'Innisfail, sont diminuées d'une piastre, cette année.

Elles sont payables, ce mois-ci avec un rabais de 10 p.c. entre les mains de M. Jaskson Newsham, trésorier.

Ce dernier mérite les félicitations de tous les pères de famille pour le dévouement et le zèle avec lequel il s'acquitte de ses fonctions.

Notre nouvelle institutrice, Mlle Ida Gatz, remplaçante de Mlle Viola Holemy a repris, le trois avril dernier, les cours qui étaient interrompus depuis trois mois.

Cette interruption, très préjudiciable pour nos enfants, a pris fin grâce au zèle du secrétaire-trésorier.

Mlle Ita Gatz, nous vient du Nouveau Brunswick, elle a obtenu son diplôme en 1908.

Nous lui souhaitons bon succès.

La semaine dernière, il s'est vendu 14 fermes dans le district, et toutes à des prix très rémunérateurs (l'une d'elles a atteint 30 dollars l'acre.) Le marchand de voitures d'Innisfail a vendu durant le même laps de temps six buggies.

C'est dire assez si le pays est prospère. La vente des chevaux traverse une période des plus actives.

Les forts chevaux, de 12 à 1500 livres, sont enlevés à 160 et 180 piastres pour les charrois du C. P. R., qui allonge sans cesse son réseau dans la province.

Le printemps étant venu plutôt que de coutume, les fermiers ont plus de foin qu'il ne leur est nécessaire, d'où abondance sur le marché et baisse des prix.

Les pommes de terre et les oeufs sont apportés en abondance à nos magasins.

Là également l'excès de la production occasionne une baisse notable des prix.

Les pores ont augmenté de prix dans une proportion singulière. L'an passé les prix étaient si bas qu'ils ne laissaient guère de marge aux bénéfices.

Une affiche placardée en ville annonce des prix variant de 8 cents ½ à 9 cents.

L'exportation vers l'est est paraît-il considérable.

Tant mieux pour nos éleveurs.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux **conditions suivantes:**

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur **de $300.**

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2,500 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.